



Règlement facture
N° 285.

Avoir de 204€ payé
par chèque N° 5300306
le 16/04/24

Agen, le 09 avril 2024

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Secrétariat FSL

☎ 05.53.69.39.62

E-mail : FSL@lotetgaronne.fr

SARL BOIS DE CHAUFFAGE DU QUERCY
314 CHEMIN DE LADENAUD

46800 SAUX

Références à rappeler :

N° dossier : 76519

N° aide : 3417746

N° Allocataire : 2780647310034 24

FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT

NOTIFICATION DE DECISION

Demandeur	Mme KURZ Soraya 2558 AVENUE DE CAHORS A BONNEL 47480 PONT-DU-CASSE
Objet de la demande	Aides aux impayés d'énergie
Commission du	09/04/2024
DECISION :	ACCORD - Aide pour combustible pour un montant de 544.00 € à verser à SARL BOIS DE CHAUFFAGE DU QUERCY (Réf : FAC) .
Durée de validité de la décision	

« Si vous entendez contester la présente décision, vous pouvez, dans un délai de 2 mois à partir de la date de réception de cet avis, par l'intermédiaire de votre assistante sociale, adresser un courrier comportant un élément nouveau en lien avec votre demande à l'adresse suivante : DGADS – secrétariat du FSL – Hôtel du département – 47922 AGEN »

Pour la Présidente du Conseil départemental
La Directrice Actions sociales et d'insertion,

Diane DALVARD

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés publiques s'applique aux réponses faites pour cette demande. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de la Présidente du Conseil Départemental.